



HAL
open science

Les évolutions du château au Moyen Âge

Vianney Muller

► **To cite this version:**

Vianney Muller. Les évolutions du château au Moyen Âge : Archéologie et architecture castrale en Haute-Saône. Musée de Champlitte - Service Régional de l'Archéologie de Franche-Comté. La vie de château, de la forteresse à la résidence de plaisance, Musée de Champlitte, pp.11-18, 2011. halshs-00686335

HAL Id: halshs-00686335

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00686335>

Submitted on 9 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les évolutions du château au Moyen Âge

Vianney Muller
doctorant en archéologie médiévale, Université de Nancy II

Dans l’imaginaire commun, le château médiéval est avant tout une forteresse que l’on désigne le plus souvent par l’expression château-fort. Si les textes médiévaux utilisent fréquemment le terme de forteresse, ce type d’édifice dépasse alors très largement un rôle strictement militaire. Depuis trente ans, de nombreux travaux de recherche ont mis en avant les différentes fonctions du château en insistant particulièrement sur son caractère résidentiel¹. L’expression *habitat seigneurial* a d’ailleurs souvent remplacé le terme de *château* et de nombreux colloques et ouvrages se sont intéressés aux fonctions « nouvelles » du château. Résidence, centre d’exploitation domaniale, lieu de justice, c’est aussi un formidable symbole² du pouvoir du seigneur sur ses sujets. Loin d’être une notion homogène, il évolue au fil du temps et prend des formes variables. Autour de l’an mil, le triptyque *aula, camera, capella* – salle, chambre, chapelle – assure conjointement les différentes fonctions du château. S’il évolue dans sa forme, il conserve tout au long du Moyen Âge un rôle complexe avec un équilibre plus ou moins réussi entre les différentes missions que lui reconnaissent seigneurs, vassaux et sujets. Il faut insister sur la variété des formes qui coexistent. Au *bergfried* allemand ou alsacien – tour au plan ramassé d’une dizaine de mètres de côté dont les deux tiers sont occupés par l’épaisseur des maçonneries – répondent les grands corps de logis des châteaux philippiens souvent dépourvus d’attributs défensifs. À la fin du Moyen Âge, les progrès de l’artillerie rendent obsolètes les défenses de nombreux châteaux qui, faute d’argent ou de volonté, ne sont pas tous adaptés à la poliorcétique* moderne. De nombreux édifices, inefficaces du point de vue défensif, conservent toutefois une importance vitale pour leur détenteur qui administre leurs seigneuries par ces murs.

Le développement des villes, la mise en place progressive d’armées professionnelles et le renforcement des États contribuent au processus de spécialisation entre fonction résidentielle et militaire avec pour toile de fond la guerre de Cent Ans. Le développement urbain et la construction d’enceintes autour d’agglomérations, même modestes, font des villes un enjeu croissant dans les conflits. L’amélioration des armées, dans leur recrutement comme dans les procédés techniques, favorise l’émergence de véritables citadelles aux fonctions militaires quasi-exclusives avec pour contrepoint l’affirmation du caractère résidentiel d’autres places. Le renforcement des États tend à faire disparaître les guerres privées et renforce ainsi le processus vers une plus grande part des fonctions domestiques.

Le phénomène n’est certes pas total, ni linéaire, et de nombreuses constructions du XV^e siècle mêlent encore les deux aspects dans la tradition du château féodal. Ce mouvement trouve son aboutissement au XVI^e siècle avec la construction de places fortes, souvent des villes aux fortifications soigneusement adaptées à l’artillerie, et la réalisation de palais aux fonctions résidentielles et fortement symboliques. Ces châteaux sont particulièrement adaptés pour accueillir une Cour nombreuse et admirative de l’ostentation développée par le seigneur, phénomène à son apogée avec les réalisations de la monarchie absolue au XVIII^e siècle. Plus modestement, de petits châteaux et des maisons fortes poursuivent leur existence et les défenses affichées, souvent modestes, rappellent avant tout le contrôle et l’exercice du pouvoir d’un homme sur sa seigneurie et ses sujets. Des recherches en cours portent sur les châteaux comtois au Moyen Âge à travers le prisme d’un grand lignage, la famille de Neufchâtel-Bourgogne³. Deux exemples viennent alimenter la réflexion sur cette évolution « *de la forteresse à la résidence de plaisance* » en s’appuyant sur des sources différentes. Le récent dépôt au musée

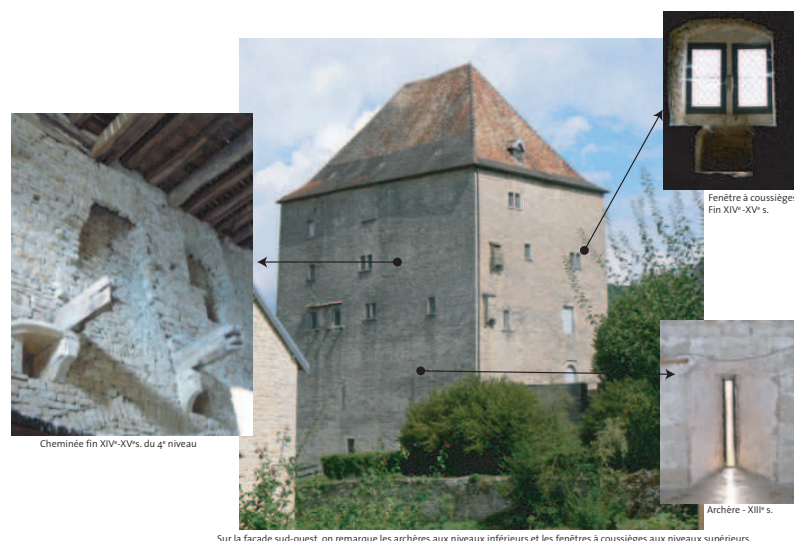
Garret de Vesoul du mobilier archéologique récupéré lors de sondages anciens réalisés au château de Montaigu fournit un éclairage sur la vie quotidienne à la fin du Moyen Âge. Les élévations mutilées de ce site ne permettent malheureusement pas de saisir les subtilités des évolutions architecturales. L'étude de la tour de Fondremand permet, à l'inverse, un examen en archéologie du bâti, discipline qui repose sur observation des différentes unités constitutives d'un édifice et l'analyse de leurs relations en vue d'établir les évolutions du bâtiment.

Fondremand, de la défense à la plaisance

Au XII^e siècle, la terre de Fondremand fait partie du domaine des comtes de Bourgogne. Le château, mentionné pour la première fois à la fin du XIII^e siècle, passe ensuite dans une branche cadette, incarnée par Hugues de Bourgogne, puis, après plusieurs changements de mains, revient en possession de ses héritiers⁴. La seigneurie change ensuite de lignage par l'alliance entre Marguerite de Bourgogne, héritière de la branche cadette, et Thiébaud VI de Neufchâtel.

Bâtie à la charnière des XII^e et XIII^e siècles, la tour, orientée nord-sud, compte cinq niveaux tous constitués de deux salles de dimensions similaires séparées par un mur de refend longitudinal. Au deux niveaux inférieurs, ce mur reçoit les voûtes en berceau, tandis qu'aux trois niveaux supérieurs, il soutient les planchers. La circulation entre les niveaux se fait alors au moyen d'un escalier intra-pariétal – dans l'épaisseur du mur – jusqu'au 4^e niveau tandis que l'accès au 5^e et dernier niveau d'habitat se faisait sans doute par une structure mobile.

En dépit d'une homogénéité apparente, la tour a fait l'objet d'une campagne d'aménagements à vocation résidentielle dans la seconde moitié du XIV^e siècle. La cheminée d'angle du 2^e niveau et les deux cheminées du 4^e niveau ont livré des pièces de bois abattues en 1368, 1369 et après 1383 selon les datations dendrochronologiques réalisées en 2009. Le style des éléments en pierre de ces cheminées est comparable aux trois autres cheminées des 3^e et 5^e niveaux qui datent de la même époque. La cohérence entre ces cheminées et les fenêtres à coussièges semble indiquer que ces ouvertures relèvent de la même phase de construction. Ces baies correspondent, pour certaines, à l'élargissement d'archères augmentant l'apport de lumière dans l'édifice et améliorant ainsi son confort. Deux latrines à encorbellement situées sur le mur sud complètent les équipements résidentiels et datent peut-être de cette même phase de construction bien que peu d'éléments permettent de le confirmer.



Sur la façade sud-ouest, on remarque les archères aux niveaux inférieurs et les fenêtres à coussièges aux niveaux supérieurs

FIG. 1 TOUR DU CHÂTEAU DE FONDREMAND © VM

À la fin du XV^e siècle, une autre série d'aménagements est réalisée. Une tourelle d'escalier octogonale, hors-œuvre, est construite au milieu de la façade orientale. Des percements sont réalisés entre cette tour et les niveaux 2 à 6 (combles) pour permettre la circulation verticale. Cet aménagement rend l'escalier intra-pariétal inutilisable à partir du 3^e niveau alors qu'il reste seul pour la circulation entre les niveaux 1 et 2 et qu'il fait double emploi avec l'escalier à vis de la tourelle entre le 2^e et le 3^e. La charpente de cette tourelle est contemporaine de la charpente de la tour, autour de 1500. Quelques portes à accolades viennent également percer les cloisons au 3^e niveau et se raccrochent probablement à cette phase de construction. Ces aménagements témoignent de la fin de l'usage militaire de cette tour; le fossé est alors comblé pour permettre l'accès de plain-pied à la tourelle d'escalier et les archères occidentales du 1^{er} niveau sont transformées en porte ou fenêtre. Au XV^e siècle, les défenses du bourg furent adaptées à l'artillerie comme l'atteste la tour méridionale de l'enceinte et on assiste à un transfert de la fonction militaire du donjon vers le bourg, tandis que les fonctions résidentielles et ostentatoires sont renforcées dans la tour.

Cette phase est suivie de la construction d'un corps de logis au XVI^e siècle, complètement dépourvu d'éléments défensifs. L'accès se faisait alors par une galerie⁵ située à l'est dont témoignent encore corbeaux et supports de poutres. Cette entrée recourt à un dispositif élaboré d'architecture perspectiviste, formalisée par l'usage de deux arcades emboîtées dont le montant gauche est commun. Vue depuis l'ouest de l'église, on ne distingue plus qu'une seule baie; ce type de jeu de perspectives est connu pour d'autres sites à la Renaissance⁶.

Le château de Fondremand illustre cette évolution globale de l'architecture castrale d'une fonction militaire prédominante vers un caractère résidentiel plus marqué. Celui-ci devient parfois exclusif lorsque l'usage militaire est devenu inutile ou est transféré vers d'autres structures au premier rang desquelles figurent les enceintes urbaines.

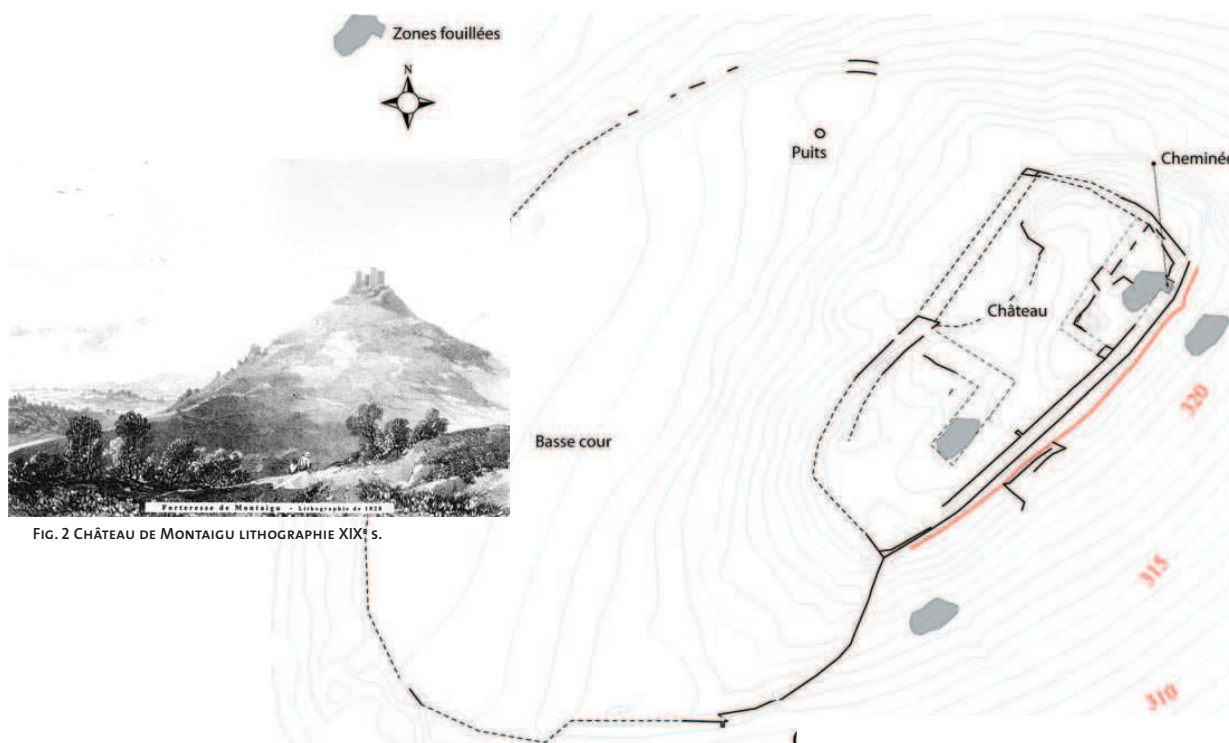


FIG. 2 CHÂTEAU DE MONTAIGU LITHOGRAPHIE XIX^e S.

FIG. 2 PLAN DU CHÂTEAU DE MONTAIGU © VM DEL

Le château de Montaigu

Possession des comtes de Bourgogne, la seigneurie de Montaigu passe, au XIII^e siècle, à Jean de Chalon. À sa mort, en 1267, l'héritage de son petit-fils, le comte palatin Othon IV est contesté et celui-ci se voit contraint d'abandonner à son frère, Jean de Bourgogne, plusieurs seigneuries dont Montaigu. Deux générations plus tard, Jean II de Bourgogne meurt sans descendant et sa sœur Marguerite apporte son héritage dans la maison de son époux où ces terres constituent le socle territorial de la branche cadette de Neufchâtel-Montaigu.

Installé sur une éminence à l'est de Colombier, le château de Montaigu est d'une lecture difficile pour le néo-phyte. Une enceinte ovoïde de 320 m de longueur, bien conservée au sud sur 50 m de long pour 6 à 8 m de haut, entourait la basse cour située au nord et à l'est et les bâtiments du château. Au sud-ouest, deux excavations formant un L signalent un cellier (fig.2) voûté au premier niveau. Les étages supérieurs restent inconnus. Au nord-est, une salle de 8 x 4 m conserve une petite portion de voûte dans la partie nord. La végétation recouvre les maçonneries et seuls quelques trous de poutres sont encore visibles dans les murs, notamment au-dessus de ce niveau de cellier.

À l'extrémité orientale du mur sud, un conduit atteste, sur deux niveaux au moins, de la présence d'une cheminée. C'est dans ce secteur que les découvertes se sont révélées les plus nombreuses. Le travail, mené dans de mauvaises conditions, n'a pas permis la consignation des informations stratigraphiques, c'est-à-dire de la position relative des objets dans les différentes couches qui composent le terrain et qui permettent habituellement une datation relative du mobilier, des strates où il se trouve, et par extension des événements qu'il reflète.

Réalisés entre 1966 et 1971, des sondages ont été menés par plusieurs fouilleurs amateurs. Plus récemment, le mobilier archéologique fut reversé au musée Garret de Vesoul. Parmi les découvertes, on note : un poêle en céramique présentant de nombreux carreaux décorés ou armoriés ; un ensemble de garnitures en cuivre constitutif d'un costume ou d'un harnachement des XV^e-XVI^e siècles ; enfin une matrice sigillaire brisée.

De nombreux autres objets offrent un éclairage sur les différents aspects de la vie de château. Carreaux d'arbalètes, fragments de cotte de mailles, éperons, balles de plomb pour la dimension militaire ; épingles, boucles de ceintures, bijoux pour le costume et la parure ; céramique culinaire, verre, lames et manches de couteau pour l'alimentation tandis que les carreaux de pavement, briques, ferrures, serrures, tuiles et très nombreux

clous en évoquent l'architecture.

Quelques monnaies, datées du XIII^e à la toute fin du XVI^e siècle, rappellent la période d'occupation du château.

Les éléments de costume ou de harnachement

Près de la cheminée, au nord-est du château, de nombreuses garnitures en alliage cuivreux ont été exhumées. En raison de leur provenance et de leur matériau commun, ces deux-cents fragments, de sept types différents, constituaient sans doute un même ensemble. La plupart sont munis de petits rivets de 1 à 2 mm de long destinés à les fixer sur un support textile ou plus probablement en cuir. Rien ne permet à ce jour de déterminer s'il s'agit d'éléments de costume ou de harnachement de cheval.

Un premier lot se compose de



FIG. 5 GARNITURE EN FORME DE COURONNE COMTALE

FIG. 3 PAILLETES EN FORME DE FLEURS À 6 PÉTALES

FIG. 4 GARNITURES EN FORME DE CROSSE



FIG. 6 GARNITURES EN FORME DE CROSSANT



FIG. 7 ÉLÉMENTS CIRCULAIRES

petites décorations disposées en hauteur par un ou deux rivets. Les paillettes en forme de fleur à six pétales autour d'un globe central (fig. 3) sont des garnitures communes en Europe occidentale notamment aux XIV^e et XV^e siècles⁷. Cette cinquantaine d'éléments, de moins d'un centimètre de diamètre, sont fixés par un rivet central. Cinq autres garnitures disposent d'un

rivet unique. À peine plus longues, elles adoptent la forme d'une crosse qui se rapproche de l'emblème de l'évêché de Bâle mais constitue ici un motif décoratif (fig. 4). Plus nombreuses – 25 fragments – les appliques en forme de coquilles saint-Jacques présentent deux rivets de fixation. Dans un registre similaire, des pendants au motif de palmette ont également été exhumés. Parmi les éléments de petites tailles, se trouve également de petites lettres de cuivre, T, E, A, N ou U et plusieurs I ou L, dont la signification n'est pas établie⁸. Il faut envisager un usage purement décoratif tel qu'on en connaît en Angleterre, sur des éléments similaires ou simplement incisés dans le cuir, à la fin du Moyen Âge.

Un second lot se compose de garnitures disposées en longueur et fixées par deux rivets. Un premier groupe, en forme de couronne comtale de perles et fleurons alternés, reprend un motif fréquent en héraldique mais pour lequel on ne connaît pas de comparaison dans ce matériau (fig. 5). D'autres garnitures prennent la forme d'un croissant aux extrémités arrondies dont l'arc extérieur est lisse tandis que l'arc intérieur se compose de trois arcs de cercles successifs dont les jonctions forment une pointe (fig. 6). Aucune comparaison n'est connue à ce jour et le motif est original mais la présence des deux rivets latéraux atteste de son usage décoratif. Enfin, on observe quelques fragments d'une garniture circulaire de plus grande taille, de 12 cm de diamètre. Elle présente plusieurs registres circulaires successifs. À l'extérieur, un premier cercle de billettes de 0,4 mm de diamètre fait place à une fine bande de 0,2 mm, puis à un grênetis de 0,3 mm et enfin à une seconde bande plus large (fig. 7).

On retrouve des éléments circulaires décorés sur les brides de chevaux, toutefois des éléments semi-cylindriques d'un style proche sont également représentés dans des costumes de groupes sculptés au début du XVI^e siècle⁹. Harnachement ou éléments de costumes, rien ne permet de trancher à ce jour. La présence potentielle d'un mors de bride et des morceaux d'éperon attestent d'une activité équestre, toutefois le secteur fouillé correspond à une zone d'habitat qui privilégierait plutôt l'hypothèse d'éléments de costumes. Une étude approfondie permettra sans doute de lever le doute et de confirmer la datation de cet ensemble qui, d'après les points de comparaison établis semblent être du XV^e siècle.

Les carreaux de poêle armoriés

Cette collection est également très riche en pot et carreaux de poêle. Moyen de chauffage très efficace, le poêle est très répandu dans l'Est de la France. D'après la documentation, il reposait ici sur un socle constitué d'une pierre calcaire hémicirculaire de 1,70 m de diamètre et 25 cm d'épaisseur à quelques mètres de la cheminée. Trois carreaux étaient encore en place lors de la découverte et le fouilleur évoque des séparations en briques et en pierre plates entre les carreaux, procédé plutôt inhabituel.

Sur l'ensemble des éléments décorés, 25 au moins¹⁰, presque tous fragmentaires, présentent un décor héraldique. Ces carreaux à pâte rouge et glaçure verte plus ou moins foncée proviennent du même secteur de fouille et semble appartenir à un même ensemble ; une étude céramologique devra toutefois le confirmer. Les carreaux armoriés se répartissent en trois catégories au moins : les carreaux dont l'écu de grande taille est entouré d'une bordure qui délimite deux écoinçons ornés d'un trèfle en partie basse ; les carreaux avec écu(s) de petite taille accompagné(s) dans deux cas au moins de personnages féminins (fig. 8) ; enfin des blasons couvrant l'intégralité du carreau mais sans décor périphérique.



BLASONS EN IMAGES DES FAMILLES CITÉES



FIG. 9 NEUFCHÂTEL-MONTAIGU



FIG. 8 PERSONNAGE FÉMININ



FIG. 11 BLASON ET PERSONNAGE



FIG. 10 GHISTELLES



FIG. 12 AIGLE BICÉPHALE

Sur ces 25 fragments, 12 décors héraldiques différents apparaissent. En dépit de l'absence des couleurs héraldiques remplacées par la glaçure verte, quelques-uns sont rapidement identifiables. Il s'agit de l'écartelé des Neufchâtel-Montaigu : au 1 et 4 : *de gueules à la bande d'argent* et aux 2 et 3 : *de gueules à l'aigle éployée d'argent* (fig. 9), du blason des Ghistelles : *de gueules au chevron chargé d'hermines* (fig. 10) et de l'écu des Grandson : *palé d'argent et d'azur à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or*.

Par leur originalité, les armoiries des Ghistelles ne peuvent pas être confondues et le seul lien entre cette famille et le château de Montaigu est le mariage, en 1398, de Jeanne de Ghistelles avec Jean I^{er} de Neufchâtel-Montaigu, seigneur du lieu, dont les armes sont décrites ci-dessus. Cette union étant inféconde, seul Jean peut être à l'origine de cette réalisation sur laquelle il a choisi de représenter les armoiries de ses parents, Thiébaud de Neufchâtel : *écu de gueules à la bande d'argent* et Marguerite de Bourgogne : *écu de*



FIG. 13 ÉLÉMENT DE FAÏTAGE

gueules à l'aigle éployée d'argent. Parmi les nombreuses aigles il y a sans doute une référence au père de Marguerite de Bourgogne et un fragment est interprété comme le blason de sa mère, Isabeau de Thoire : *écu bandé d'or et de gueules*¹¹. Il fait ensuite la part belle à ses beaux-frères. Sa sœur Jeanne de Neufchâtel épouse en première nocces Liébaut de Bauffremont qui porte un *écu vairé d'or et de gueules* tandis que son autre sœur, Catherine, épouse en secondes nocces Jacques de Grandson dont on a évoqué les armes plus haut¹². Cette alliance semble particulièrement à l'honneur puisque l'écu de cette famille revient à trois reprises¹³. Son ascendance est évoquée puisque figurent les armes de sa mère, Marguerite de Vergy : *écu de gueules à trois quintefeuilles d'or et à la bordure d'argent*. À noter que dans le cas présent, la bordure est componée (alternance de carrés de deux couleurs); si cette surbrisure est utilisée par des cadets, il est surprenant de la trouver ici pour une fille.

Il reste deux armoiries qui ne sont pas attribuées, parce qu'elles sont communes d'abord, et parce qu'elles se réfèrent à des liens plus lointains et donc moins évidents. On trouve d'une part un écu à la bande brisé d'un lambel à cinq pendants (semble-t-il) en chef. Il s'agit d'une évidente brisure de cadets, peut-être de la famille de Chalon, la grand-mère paternelle de Jean étant issu de ce lignage. A priori, il ne peut pas s'agir des premières armoiries de Jean qui, avant de recueillir l'héritage de Jean II de Bourgogne, brisait les armes de Neufchâtel d'un

lambel à 3 pendants, le caractère fragmentaire de ce carreau ne permet toutefois pas de rejeter complètement cette hypothèse. L'autre blason, situé à la droite d'un personnage féminin (fig. 11), est probablement un écu fascé brisé d'un lambel¹⁴. Sa position évoque plutôt un écu d'homme mais aucun écu fascé ne semble lié à Jean I^{er}. L'écu à l'aigle bicéphale qui revient à plusieurs reprises pose également problème si l'on cherche à identifier une famille, toutefois il peut s'agir d'une évocation de l'Empire (fig.12).

Le discours héraldique porté par Jean I^{er} sur le poêle qui figurait en évidence au château de Montaigu insiste donc sur l'ascendance mais aussi sur les alliances de ces collatéraux. Ces blasons permettent de situer la réalisation du poêle entre le mariage de Jean I^{er}, en 1398 et sa mort en 1432. Les comparaisons stylistiques que l'on peut réaliser avec d'autres carreaux corroborent cette datation. On dispose de décors similaires aux animaux fantastiques des carreaux de poêle du château du Réaumont datés des XIV^e et XV^e siècles¹⁵. De même, un carreau disparu mais photographié à l'époque se présente sous la forme d'un quadrilobe décoré de trèfles dans les écoinçons et se rapproche d'un exemplaire du château de l'avant-Garde à Pompey (Meurthe et Moselle), daté de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle¹⁶.

Une céramique anthropomorphe (fig. 13) qui est probablement un élément de faïtage du poêle constitue une pièce exceptionnelle que l'on peut rapprocher des régulières irrptions de décors anthropomorphes dans la céramique aux XIV^e et XV^e siècles. Ce type de motif est souvent employé sur de parties localisées tels éléments de préhension et bec verseur mais on trouve également des formes complètement anthropomorphes dans la céramique culinaire ou architecturale. Les exemples les plus proches sont sans doute les épis de faïtage anthropomorphes des toitures flamandes¹⁷.

Ces collections témoignent pour de la vie quotidienne et de l'espace de représentation qu'est le château au Moyen Âge. Sans caractère défensif prononcé – du moins n'en reste-t-il rien – le château de Montaigu joue néanmoins une place prépondérante au sein de la branche cadette de cette maison dont le nom est associé à ce château. Les alliances de la famille, lui ont permis de se positionner en Haute-Saône avec des contacts fréquents avec les Vergy et les Grandson notamment.

La matrice sigillaire de Jean Ier de Neufchâtel-Bourgogne.

Cette matrice a été découverte lors d'un sondage au château de Montaigu le 25 août 1970 « à l'angle [du montant] droit de la cheminée [...] à peu près au niveau du sol¹⁸; il est aujourd'hui conservé au musée de Garret de Vesoul (fig. 14).

Seule la partie droite de cette matrice – donc la partie gauche de l'empreinte – est conservée. Proprement brisé en son centre, ce sceau en bronze de 40 mm de diamètre présente en creux un homme sauvage, debout, tenant un écu penché. On devine les divisions d'un écu écartelé - c'est-à-dire coupé en 4 - dont le premier, en haut à gauche, porte une bande. Au-dessus du blason, le profil d'un cimier se dégage péniblement, accompagné d'un vol nettement visible. Les pieds de l'homme sauvage interrompent la légende qui entoure le champ : « SEIGN. [EUR] DE MONTAGU ». L'identification du blason ne pose aucun problème à la lumière de l'histoire de ce château, il s'agit de l'écartelé des Neufchâtel-Montaigu : aux 1 et 4 : de gueules à la bande d'argent (Neufchâtel) et aux 2 et 3 : de gueules à l'aigle éployé d'argent (Bourgogne-Montaigu). Trois seigneurs de cette famille se sont succédés à la tête de cette branche cadette et de la châtellenie éponyme à la fin du Moyen Âge : Jean I^{er} (ca. 1397 à 1432) son petit neveu Jean II (de 1432 à 1489), et le fils de celui-ci Fernand de Neufchâtel (de 1489 à 1522). Une empreinte de cire rouge concordante se trouve aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle (B 834 N° 179) sur un acte de 1428 dans lequel Jean I^{er} confirme un accord au sujet de 3 500 moutons d'or qu'il doit à Bonne de Bar pour l'achat de la terre de Nanteuil-la-Fosse. L'empreinte permet de distinguer l'armet de profil cimé d'un vol, un second homme sauvage de l'autre côté de l'écu et une partie de la légende manquante « NUEFCHASTEL » qui permet de la restituer : (JEAN DE) NUEFCHASTEL SEIGN. [EUR] DE MONTAGU. En dépit d'une grande proximité, les sceaux de ces successeurs ne correspondent pas, les hommes sauvages étant alors accroupis¹⁹.

Ce type de pièce revêt une grande importance et la cassure en son milieu est caractéristique des pratiques nobiliaires, le sceau étant brisé à la mort de son propriétaire ou lors d'un changement de sceau de manière à éviter la réalisation de faux documents



JEAN I DE NEUFCHÂTEL,
SEIGNEUR DE MONTAIGU.
18 JUIN 1406
A.D. CÔTE D'OR
© JC BIRQUY

FIG. 14 MATRICE
SIGILLAIRE

Notes

¹ POISSON Jean-Michel (dir.), *Le château médiéval, forteresse habitée*, Maison des sciences de l'Homme, Paris, 1992 ; CAUCHIES Jean-Marie, GUISSSET Jacqueline (dir.), *Du métier des armes à la vie de cour, de la forteresse au château de séjour : familles et demeures aux XIV^e – XVII^e siècles*, Brepols, 2005.

² SALAMAGNE Alain, « Le symbolisme monumental et décoratif : expression de la puissance seigneuriale », dans *Seigneurs et Seigneuries au Moyen Âge*, 11^e Actes des Sociétés Savantes, Paris, 1993, p. 563-580.

³ Neufchâtel-Urtières, Doubs, canton de Pont-de-Roide.

⁴ Pour l'historique se reporter à RICHARDET Amédée, *Monographie de Fondremand*, s.l., 1942.

⁵ Pour d'autres exemples de ce système, voir SAINT – JEAN VITUS Benjamin, « Galeries de circulation dans les maisons bourguignonnes », dans ALEXANDRE – BIDON Danièle, PIPONNIER Françoise, POISSON Jean-Michel, *Cadre de vie et manière d'habiter (XII^e-XVI^e s.)*, Caen, 2006, p. 91-101.

⁶ Voir par exemple la porte située dans le bas-côté sud de la collégiale Saint-Gengoult de Toul.

⁷ PIPONNIER Françoise (dir.), *Le château d'Essertines*, Maison des sciences de l'Homme, p. 149 ; WALTER Pierre (dir.), *Le vieux château de Rougemont*, Deval, Belfort, 1993, p. 91 ; EGAN Geoff, PRITCHARD Frances, *Dress Accessories*, Museum of London, 2002, p. 121, 189-193 ; CLARK John, *The medieval horse and its equipment*, Museum of London, p. 133, 148, 155 et 156.

⁸ De très nombreuses combinaisons censées existent mais rien ne permet de favoriser l'une plutôt que l'autre.

⁹ Par exemple au bas de la tunique de Marie-Madeleine dans le retable sculpté de la déploration conservé au Musée historique lorrain.

¹⁰ Il en existait au moins un vingt-sixième d'après les photographies réalisées à l'époque.

¹¹ Ces armoiries correspondent également aux Faucogney, toutefois, du point de vue de Jean I^{er}, les liens avec cette famille sont relativement éloignés.

¹² Il est surprenant que l'on représente le premier époux de Jeanne alors qu'elle est mariée avec Frédéric de Hattstatt, toutefois le blason de celui-ci ne nous est peut-être pas parvenu et la réalisation est peut-être postérieure à la mort de Frédéric en 1404.

¹³ Quatre si l'on compte une variante dans laquelle la bande chargée de coquille devient une barre, c'est-à-dire orientée non plus de haut à gauche vers en bas à droite mais dans la diagonale inverse

¹⁴ À première vue on pourrait le décrire comme un fascé à la fasce échiquetée mais ce type d'armoire semble inconnue des armoriaux, d'autant que l'échiqueté n'est pas en chef.

¹⁵ GOY Corinne, HUMBERT Sylviane (dir.), *Expos... Céramiques médiévales et modernes en Franche-Comté*, Montbéliard, 1995, p. 26, 99-100.

¹⁶ HUOT MARCHAND Guillaume, *La céramique de poêle en Lorraine au Moyen Âge et au début de l'époque moderne*, Gérard Louis, Haroué, 2006, p. 79

¹⁷ VERHAEGHE Frans, « Épis de faitage flamands », dans DEROUX Didier (dir.), *Terres cuites architecturales au Moyen Âge*, [actes du colloque de Saint-Omer des 7-9 juin 1985], Arras, 1986, p. 108-156 ; concernant la céramique culinaire anthropomorphe plusieurs exemples sont disponibles en ligne sur le site du musée de Londres <http://www.museumoflondon.org.uk/ceramics> [consulté : 5 mars 2011] (n° 5617 ; A1358 ; A21045).

¹⁸ MILLET Patrice, *Carnet de fouilles, 1970-1971*, conservé au musée Garret à Vesoul.

¹⁹ Pour Jean II, A.D.M.M. B 704 N° 8 (1444) et pour Fernand, A.D.M.M. B 704 N° 7.